88

FR 325720 2

Case FRC 23136

DISCOURS

De M. Necker, premier Miniſtre des Finances, à l'Aſſemblée nationale.

JE viens, Meſſieurs, vous inſtruire de l'état préſent des finances, & de la néceſſité devenue indiſpenſable de trouver ſur le champ des reſſources.

A mon retour dans le miniſtère, au mois d'Août dernier, il n'y avoit que 400,000 livres en écus ou billets de la Caiſſe d'Eſcompte au Tréſor royal; le déficit entre les revenus & les dépenſes ordinaires étoit énorme, & les opérations antérieures à cette époque avoient détruit le crédit entièrement.

Il a fallu avec ces difficultés conduire les affaires ſans trouble & ſans convulſion, & arriver à l'époque où l'Aſſemblée Nationale, après avoir pris connoiſſance des affaires, pourroit remettre le calme & fonder un ordre durable.

Cette époque s'eſt éloignée au-delà du terme qu'il étoit naturel de ſuppoſer; & en même temps des dépenſes extraordi-

THE NEWBERRY LIBRARY

naires & des diminutions inattendues dans le produit des revenus, ont augmenté l'embarras des finances.

Les ſecours immenſes en bleds que le Roi a été obligé de procurer à ſon Royaume, ont donné lieu, non-ſeulement à des avances conſidérables, mais ont encore occaſionné une perte d'une grande importance, parce que le Roi n'auroit pu revendre ces bleds au prix coûtant ſans excéder les facultés du peuple, & ſans occaſionner le plus grand trouble dans ſon Royaume. Il y a eu de plus, & il y a journellement des pillages que la force publique ne peut arrêter. Enfin, la misère générale & le défaut de travail ont obligé Sa Majeſté à répandre des ſecours conſidérables.

On a établi des travaux extraordinaires autour de Paris, uniquement dans la vue de donner une occupation à beaucoup de gens qui ne trouvoient point d'ouvrage, & le nombre s'en eſt tellement augmenté, qu'il ſe monte maintenant à plus de douze mille hommes. Le Roi leur paie vingt ſols par jour, dépenſe indépendante de l'achat des outils & des ſalaires des ſurveillants.

Je ne ferai pas le recenſement de pluſieurs autres dépenſes extraordinaires

amenées par la néceſſité : mais je n'omettrai point de vous rendre compte d'une circonſtance de la plus grande gravité ; c'eſt de la diminution ſenſible des revenus, & du progrès journalier de ce malheur.

Le prix du ſel a été réduit à moitié par contrainte dans les généralités de Caen & d'Alençon, & ce déſordre commence à s'introduire dans le Maine. La vente du faux ſel & du tabac ſe fait par convois & à force ouverte dans une partie de la Lorraine, des Trois-évêchés & de la Picardie ; le Soiſſonnois & la généralité de Paris commencent à s'en reſſentir.

Toutes les barrières de la Capitale ne ſont pas encore rétablies, & il ſuffit d'une ſeule qui ſoit ouverte, pour occaſionner une grande perte dans les revenus du Roi. Le recouvrement des droits d'Aides eſt ſoumis aux mêmes contrariétés. Les bureaux ont été pillés, les regiſtres diſperſés, les perceptions arrêtées ou ſuſpendues dans une infinité de lieux dont l'énumération prendroit trop de place, & chaque jour on apprend quelque autre nouvelle affligeante.

L'on éprouve auſſi des retards dans le paiement de la taille, des vingtièmes &

de la capitation ; en ſorte que les Receveurs généraux & les Receveurs des tailles ſont aux abois, & pluſieurs d'entre eux ne peuvent tenir leurs traités.

La force de l'exemple doit empirer journellement ce malheureux état des affaires; & les conſéquences peuvent en être telles, qu'il devienne au deſſus de votre zèle & des vos moyens de prévenir le plus grand déſordre & dans les finances & dans toutes les fortunes, & d'empêcher, au moins pendant long-temps, la dégradation des forces de ce beau Royaume.

Je crois donc, Meſſieurs, que vous ſentirez la néceſſité d'examiner, ſans un ſeul moment de retard, l'état que je vous préſente des ſecours indiſpenſables pour empêcher une ſuſpenſion de paiements, & le Roi ne doute point que vous ne ſanctionniez enſuite l'emprunt qu'exigent la sûreté des engagements, & les dépenſes inévitables pendant deux mois; terme qui vous ſuffira ſans doute pour achever ou pour avancer les grands travaux dont vous êtes occupés, & pour établir un ordre permanent, & tel que la France a droit de l'attendre de votre zèle éclairé, & des diſpoſitions juſtes & bienfaiſantes de Sa Majeſté.

Il eſt vraiſemblable qu'avec trente millions, il ſera poſſible de pourvoir aux be-

ſoins indiſpenſables pendant l'intervalle que je viens d'indiquer; mais il n'y a pas un inſtant à perdre pour raſſembler cette ſomme. Je crois qu'il ne faut point chercher à décider la confiance par de hauts intérêts; ce n'eſt point de la ſpéculation qu'il faut attendre des ſecours dans les circonſtances préſentes, mais d'un ſentiment généreux & patriotique, & ce ſentiment répugneroit à accepter aucun intérêt au-deſſus de l'uſage.

Je propoſerai donc, Meſſieurs, que l'emprunt fût ſimplement à cinq pour cent par an, rembourſable à telle époque qui ſeroit demandée par chaque prêteur à la ſuivante tenue des Etats-généraux.

Que ce rembourſement fût placé en première ligne dans les arrangements que vous prendrez pour l'établiſſement d'une caiſſe d'amortiſſement.

Mais comme il eſt très-poſſible que par le réſultat de vos ſoins & de vos travaux, les affaires générales du Royaume & de la finance acquièrent un grand degré de proſpérité, & qu'un intérêt de cinq pour cent devienne en peu de temps un intérêt précieux, je voudrois que le rembourſement de l'emprunt propoſé n'eût lieu qu'avec le conſentement des prêteurs.

Je propoſerois que cet emprunt fût en billets au porteur ou en contrats, au choix des prêteurs ; & qu'il fût ſtipulé que dans le cas où le Roi, de concert avec l'Aſſemblée nationale, ordonneroit la converſion en contrats des Effets au porteur actuellement exiſtants, ceux de l'emprunt propoſé ne pourroient jamais être ſoumis à cette converſion ſans le conſentement des prêteurs.

Je propoſerois encore que l'on dreſsât une liſte de tous les prêteurs & de tous les ſouſcripteurs qui, par eux-mêmes ou par la confiance de leurs correſpondants & de leurs clients, auroient rempli cet emprunt patriotique, & que cette liſte fût communiquée à votre Aſſemblée, & conſervée, ſi vous le jugiez à propos, dans vos regiſtres.

Vous ne vous refuſerez pas, Meſſieurs, à la ſanction de cet emprunt. Pluſieurs cahiers, ſans doute, ont exigé que la Conſtitution fût réglée avant le conſentement à aucun impôt, à aucun emprunt; mais pouvoit-on prévoir les difficultés qui ont retardé vos travaux? pouvoit-on prévoir la révolution inouie arrivée depuis trois ſemaines? Vos Commettants vous crieroient, s'ils pouvoient ſe faire entendre : Sauvez l'Etat, ſauvez la Patrie; c'eſt de notre repos, c'eſt de notre bon-

heur dont vous êtes comptables. Et combien ne l'êtes-vous pas aujourd'hui, Messieurs, que le Gouvernement ne peut plus rien, & que vous seuls avez encore quelque moyen pour résister à l'orage! Pour moi, j'ai rempli ma tâche; je dépose entre vos mains la connoissance des affaires, & de quelque moyen dont vous fassiez le choix, mon devoir se borne à respecter vos opinions & à donner, jusqu'au dernier moment, des témoignages de zèle & de dévouement.

On ne doit pas se dissimuler qu'au milieu des troubles dont nous sommes environnés, le succès de cet emprunt n'est pas démontré. Cependant, un premier emprunt, garanti par les Représentants de la Nation la plus attachée aux loix de l'honneur, & la plus riche de l'Europe, présente un emploi à l'abri de toute inquiétude réelle. On appercevra, sans doute aussi, qu'indépendamment des sentiments généreux & patriotiques qui doivent favoriser le succès de cet emprunt, il y a bien des motifs de politique propres à déterminer les capitalistes. Il est manifeste que chacun a un intérêt majeur à prévenir une confusion générale & à vous laisser le temps d'arriver à votre terme. Ah! Messieurs, que ce terme est

néceſſaire ! qu'il eſt preſſant ! vous voyez les déſordres qui regnent de toutes parts dans le Royaume : ces déſordres s'accroîtront, ſi vous n'y portez pas, ſans délai, une main ſalutaire & conſervatrice ; il ne faut pas que les matériaux du bâtiment ſoient diſperſés ou anéantis, pendant que les plus habiles architectes en compoſent le deſſin.

Vous conſidèrerez, Meſſieurs, s'il n'eſt pas devenu indiſpenſable d'inviter ceux qui diſpoſent aujourd'hui de quelque manière d'une puiſſance exécutrice, à maintenir le recouvrement des droits & des impôts établis tant qu'ils ſont partie des revenus de l'Etat. On ne peut payer ſans recevoir, on ne peut recevoir ſans l'action des loix, & cette action s'affoiblit lorſqu'aucun pouvoir ne la raſſure & ne la ſoutient. L'habitude de ſe ſouſtraire aux charges publiques, déjà ſi attrayante par elle-même, acquiert de nouvelles forces par l'exemple ; & lorſqu'elle n'eſt pas combattue de bonne heure, il n'eſt ſouvent plus poſſible de la dominer ſans les moyens les plus violents. Vous ne pouvez donc, Meſſieurs, vous diſpenſer de jeter un regard d'inquiétude ſur l'état de la France, afin de prévenir que des précautions trop tardives n'empêchent ce

beau Royaume de profiter des bienfaits que vous lui préparez. Le Roi, Messieurs, est disposé à concourir à vos vues, & les Ministres auxquels il a donné sa confiance, s'en serviront selon ses intentions, pour contribuer avec vous au bonheur de la Nation. Réunissons-nous donc pour sauver l'Etat, & que tous les gens de bien entrent dans cette coalition; il ne faut pas moins que l'efficacité d'une pareille alliance pour surmonter les difficultés dont nous sommes entourés. Le mal est si grand, que chacun est malheureusement à portée de l'apprécier: mais au centre où les Ministres du Roi sont placés, il présente un tableau véritablement effrayant. Tout est relâché, tout est en proie aux passions individuelles, & d'un bout du Royaume à l'autre on soupire ardemment après un plan raisonnable de Constitution & d'ordre public, qui rétablisse le calme & présente l'espoir du bonheur & de la paix.

Malgré nos maux, le Royaume est entier, & la réunion de vos lumières peut féconder tous les germes de prospérité. Que personne donc, ni dans cette Assemblée, ni dans la Nation ne perde courage: le Roi voit la vérité; le Roi veut le bien; ses Sujets ont conservé pour sa

perſonne un penchant que le retour de la tranquillité de ſon Royaume fortifiera & augmentera. Livrons-nous donc, Meſſieurs, à l'heureuſe perſpective que nous pouvons découvrir. Un jour peut-être, au milieu des douceurs d'une ſage liberté & d'une confiance ſans nuages, la Nation Françoiſe effacera de ſon ſouvenir ces temps de calamité, & en jouiſſant des biens dont elle ſera redevable à vos généreux efforts, elle ne ſéparera jamais de ſa reconnoiſſance, le nom du Monarque à qui dans votre amour vous venez d'accorder un ſi beau titre.

A BORDEAUX, chez Mich. RACLE, imprimeur du Gouvernement, rue St. James, 1789.

940